



**2014-96**

**MODIFICATION RÔLE DE PERCEPTION.**

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'on modifie le rôle de perception comme suit :

- Duquette Marcel, Hotte Louise (4732-01-0603)  
(Enlever \$ 181,60 pour vidange de puisard) Les propriétaires vont faire installer des installations septiques conformes et par le fait même le puisard sera défait et vidangé).

**2014-97**

**OUVERTURE DU DÉPÔT EN TRANCHÉE.**

Il est proposé par M. Rosaire Gauthier, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le dépôt en tranchée sera ouvert aux dates suivantes :

**MAI : 16,17,23 et 24.**

**JUIN : 6,7,20 et 21.**

**JUILLET : 4,5,18 et 19.**

**AOÛT : 1er,2,15,16,29 et 30.**

**SEPTEMBRE : 12,13,26 et 27.**

**OCTOBRE :10,11,24 et 25.**

**NOVEMBRE : 7 et 8.**

Les heures d'ouverture du dépôt en tranchée sont les suivantes :

**Vendredi : De 8h00 à 17h00 et Samedi : de 8h00 à 12h00.**

Les vendredis et les samedis, les frais suivants s'appliquent :

**5,00 \$** une boîte de camionnette ou remorque d'une dimension maximale de 5 pi. X 8 pi.

**50,00 \$** pour une remorque ayant plus de 5 pi. X 8 pi.

**Aucun camion dix roues ou camion semi-remorque ne sera accepté.**

Déchets acceptés :

**Électroménagers**

**Meubles**

**Lits**

**Matériaux ferreux**

**Pneus et jantes (séparément)**

**Matériaux de construction**

**Branches et feuilles\***

Déchets refusés :

**Ordures ménagères**

**Matières dangereuses\*\***

**Réservoirs d'huile**

\* **Les déchets verts** (feuilles, herbe...) doivent être dans des sacs fermés solidement. Les branches doivent être coupées en section de 3 pieds et moins et être attachées ensemble.

**\*\*Certains commerces récupèrent les matières dangereuses.**

-Garage Côté (347 route Bellevue Est) : Huiles usées dans des contenants fermés, filtres à huile, contenants d'huile, batteries... Pour informations : 418-729-3535

-Garage P.A.B. auto service inc. ( 207 route Bellevue Ouest) : Huiles usées dans des contenants fermés, filtres à huile... Pour informations : 418-729-3677

-Centre de rénovation Home Hardware : Piles rechargeables.

-Quincaillerie Grégoire et Fils (RONA) : Peinture et teinture.

-Canadian Tire : Huiles, filtres, batteries d'auto.

**2014-98**

**RAMASSAGE DES GROS DÉCHETS.**

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Benoît Frenette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins effectuera la **cueillette de gros rebuts** le 5 juin 2014. Les déchets doivent être au bord du chemin à compter de **7h00 a.m.** Les déchets ramassés : Électroménagers, meubles, lits, matériaux ferreux, pneus et jantes (séparément), matériaux de construction, branches et feuilles (les branches coupées en section de 3 pieds et moins et être attachées ensemble, les feuilles dans des sacs fermés solidement).

**2014-99**

**BALAYAGE DES RUES.**

Considérant que la municipalité avait accepté le 6 mai 2013 l'offre de Samphi pour un contrat de trois ans pour le balayage des rues municipales. Le tout au montant de \$ 3 500,00 plus taxes par année.

En conséquence, il est proposé par M. Marcel Guillemette, appuyé par M. Rosaire Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins demande à Samphi d'effectuer le balayage des rues municipales vers le 15 mai 2014. Le tout au montant de \$ 3 500,00.

**2014-100**

**ACHAT CAMION 6 ROUES AVEC ÉQUIPEMENTS À NEIGE APPARTENANT À SAMPHI 6367321 CANADA INC.**

Considérant que le 2 décembre 2013, la municipalité de Les Méchins à octroyer le contrat à Samphi 6367321 Canada Inc. au montant de 70 000,00\$ (taxes incluses) pour l'ouverture chemins d'hiver et un montant de 27 650,00\$ pour l'option d'achat du camion 6 roues avec équipements à neige;

Considérant que le contrat pour l'ouverture des chemins s'est terminé le 30 avril 2014 et que la municipalité possède une option d'achat jusqu'au 31 mai 2014 pour le camion 6 roues avec équipements à neige;

Considérant que la municipalité veut se porter acquéreur dudit camion avec les équipements à neige;

En conséquence, il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Les Méchins se porte acquéreur du camion 6 roues avec équipements à neige. Le tout selon ce qui suit :

**Montant de base : 38 000 \$**

**Moins :** ( 5 000 \$) Samphi 6367321 Canada Inc. devient propriétaire de la vieille charrue à neige (Sicard) appartenant à la municipalité de Les Méchins (Le tout équipé comme il est présentement).

**Plus (T.P.S) 1 650 \$**

**Moins :** ( 7 000 \$) Montant forfaitaire déduit de la vente en achetant le camion 6 roues avec équipements à neige.

**TOTAL : 27 650 \$**

À noter la taxe de vente du Québec (TVQ) sera payée par la municipalité lors du transfert du véhicule.

Que la dépense est prise à même le surplus accumulé.

**2014-101                    ENGAGEMENT DE M. ALAIN LAVOIE COMME OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE, JOURNALIER ET CHEF D'ÉQUIPE.**

Il est proposé par M. Benoît Frenette, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins engage pour une période de probation de trois mois, M. Alain Lavoie comme opérateur de machinerie lourde, journalier et chef d'équipe. Un contrat sera signé avec M. Lavoie, déterminant les conditions de travail ainsi que la description des tâches. Le début de son emploi est le 12 mai 2014.

Que M. Alain Dugas maire et Mme Lyne Fortin directrice-générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer le contrat au nom de la municipalité de Les Méchins.

**2014-102                    ACHAT D'UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME POUR LE TECHNICIEN DE L'EAU POTABLE DE (UTEP).**

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins achète chez CSE Incendie et Sécurité Inc., un appareil respiratoire autonome pour le technicien en eau potable. Le tout au montant de \$ 2 614,99 taxes comprises.

Que la directrice générale est autorisée à faire les transferts budgétaires si nécessaire.

**2014-103                    COSMOSS – SOLIDARITÉ INCLUSION SOCIALE (SIS) – SAINES HABITUDES DE VIE (SHV) NOMINATION D'UN CONSEILLER POUR PERSONNE RESSOURCE DE LA MUNICIPALITÉ.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que M. André Isabel conseiller sera la personne ressource de la municipalité de Les Méchins auprès de Cosmoss-Solidarité Inclusion Sociale (SIS) – Saines habitudes de vie (SHV).

**2014-104                    M. CLÉMENT MARCEAU CONSEILLER DONNE AVIS DE MOTION AVEC DISPENSE DE LECTURE D'UN RÈGLEMENT NUMÉRO 424 SERA SOUMIS À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE DU CONSEIL ET QUE CE RÈGLEMENT S'INTITULERA « RÈGLEMENT SUR LA QUALITÉ DE VIE ET QUI ABROGE LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 302, 303, 308 ET 337 ».**

**2014-105                    INFO-PUNCH – HORODATEUR – CONTRAT DE SOUTIEN TECHNIQUE.**

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Rosaire Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité accepte un contrat (Achat d'une banque de 10 heures pour 475.00\$/valide pour une période de 2 ans), pour le soutien technique avec Info-Punch.

**2014-106**

**ACHAT D'UNE BUSE ROTATIVE POUR PONCEAUX CHEZ STELEM.**

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité achète chez Stelem, une buse rotative pour ponceaux. Le tout au montant de 525,00 \$ plus taxes.

**2014-107**

**FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION ET ENGAGEMENT DE M. DOMINIC ST-PIERRE  
COMME TECHNICIEN EN GESTION DES EAUX.**

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins engage pour une période de trois ans , M. Dominic St-Pierre comme technicien en gestion des eaux. Les tâches consistent à la gestion de l'usine d'eau potable et à la gestion des eaux usées. Un contrat sera signé avec M. St-Pierre et déterminant les conditions de travail.

Que M. Alain Dugas maire et Mme Lyne Fortin directrice-générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer le contrat au nom de la municipalité de Les Méchins.

**2014-108**

**VILLE DE MATANE – RENCONTRE ANNUELLE DES ÉQUIPEMENTS SUPRALOCAUX ET  
DU LET.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Benoît Frenette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins défraie les dépenses de transports à Mme Lyne Fortin pour la rencontre à Matane concernant les équipements supralocaux et du LET de la Ville de Matane.

**2014-109**

**RÉPARATION DE LA MACHINE À GLACE.**

Il est proposé par M. Marcel Guillemette, appuyé par M. Rosaire Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins fasse réparer par M. Raymond Bernier, la machine à glace du centre sportif.

**2014-110**

**RÉPARATION OU FABRICATION D'UNE BARRIÈRE AU PARC VU SUR LA MER.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins est d'accord pour faire réparer ou changer la barrière sur le site du parc vu sur la mer.

**2014-111**

**FORMATION SUR LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DES FOSSÉS.**

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que l'on inscrive M. Alain Lavoie et M. Étienne Tanguay pour une formation sur la gestion environnementale des fossés qui se donnera à Matane le 26 mai 2014. Le coût est de 400,00\$ pour les 2 inscriptions.

**2014-112 APSAM – FORMATION TRAVAUX PUBLICS ET DE CONSTRUCTION.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité inscrive M. Étienne Tanguay à une formation les 12,13,14 et 15 mai 2014 à Matane. La formation porte sur les travaux publics et de construction et le coût est de \$ 330.79.

**2014-113 SÉCURITÉ MÉDIC ENR. – INSPECTION ET RECERTIFICATION D'UN TREUIL NORTH.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Rosaire Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins fasse faire une inspection et une recertification d'un treuil North. Le tout au montant de 212.70 \$ chez Sécurité Médic Enr.

**2014-114 CENTRE DE MISE EN VALEUR DES OPÉRATIONS DIGNITÉ – DON DE 100,00 \$.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins fasse un don de 100,00 \$ au Centre de Mise en Valeur des Opérations Dignité pour le financement de La Journée de la Résistance/Journée de la Fierté Rurale.

**2014-115 CORPORATION DÉVELOPPEMENT LES MÉCHINS – REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Rosaire Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que M. André Isabel représente la municipalité de Les Méchins sur le conseil d'administration de la Corporation Développement Les Méchins et advenant que M. Isabel ne peut assister à une réunion, c'est M. Marcel Guillemette qui le remplacera.

**2014-116 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

Il est 21h00 et il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Rosaire Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

---

Alain Dugas, maire

---

Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière



